

Revêtements perméables pour un stationnement responsable

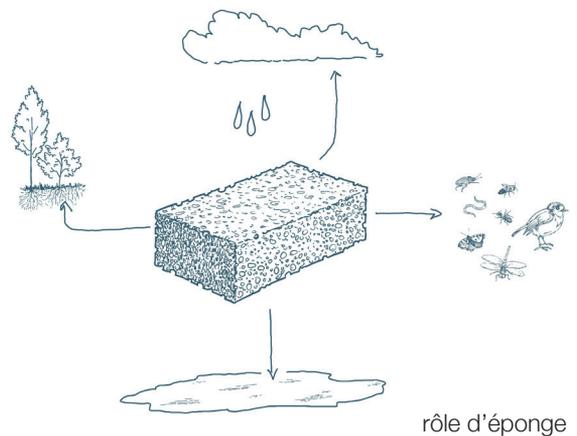
Guide technique sur quelques revêtements perméables pour vos parkings

Qu'est-ce qu'un sol perméable ?

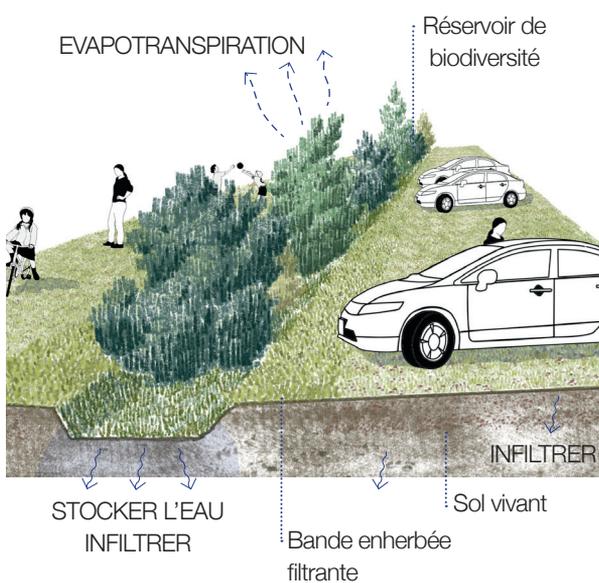
Les revêtements perméables permettent l'infiltration et le stockage de l'eau, qu'ils redistribuent progressivement vers la nappe phréatique et la végétation.

Ils sont fabriqués avec divers matériaux aux propriétés variées, ce qui les rend adaptables à différents contextes d'installation et d'usage.

Le choix d'un tel revêtement dépend des capacités d'infiltration du sol, des besoins liés à l'usage du site, à la gestion des eaux pluviales et à l'intégration paysagère, notamment par rapport au cadre historique du lieu.



Stationnement en herbe renforcée



Un sol perméable :

- Favorise l'infiltration des eaux pluviales :
Alimente les plantes et recharge les nappes d'eau souterraines.
- Augmente la valeur paysagère et le support de végétation :
Accueillir, sur tout ou partie du revêtement, de la végétation spontanée ou plantée.
- Est compatible avec tous types de mobilité :
Accessibilité pour les PMR (sous certaines conditions), déplacement de véhicules, de vélos et de piétons.
- Réduit la pollution des eaux :
Les polluants peuvent être stockés dans le sol, une certaine partie pourra être dégradée par l'activité biologique des plantes.
- Favoriser la biodiversité :
Favoriser le développement des organismes du sol, ainsi que la petite faune en proposant un habitat, de la nourriture.
- Réduit les effets d'îlots de chaleur :
L'évaporation du sol et la transpiration des végétaux favorisent une réduction localisée de la température de l'air.

Stationnements sur dalles alvéolaires

Marcillac-Vallon

Contexte du projet

Le parking quotidien du bâtiment de la Communauté de communes Conques-Marcillac se situe en zone inondable.

Au delà du revêtement en dalles alvéolaires du stationnement, c'est toute la gestion de l'eau que le projet de conception prend en compte dans cette zone sensible.

Réseau de noues plantées et zones humides captent et filtrent l'eau.



Fiche technique : dalles alvéolaires

Les dalles en béton sont composées d'éléments en béton préfabriqués posés directement, soit clipsées entre elles. Les dalles alvéolées moulées, quant à elles, sont coulées sur place dans un moule avec des alvéoles.

Étapes de mise en œuvre

- Lit de pose :

Un lit de réglage d'environ $3\text{cm} \pm 1\text{cm}$ (GNT (Granulats Naturels Traités) ou mélange terre cuite/compost).

Une natte d'irrigation peut être ajoutée pour aider à la répartition des eaux pluviales selon la nature du sol.

- Pose des dalles :

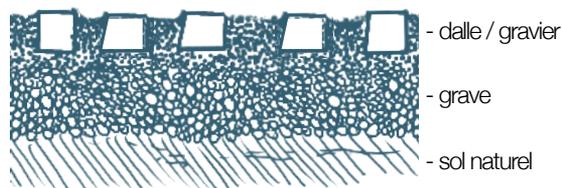
Installation des dalles et remplissage (terre végétale, gravier).

- Vibrage :

Un vibrage en surface est effectué pour mieux répartir le matériau meuble dans les alvéoles des dalles.

- Végétalisation :

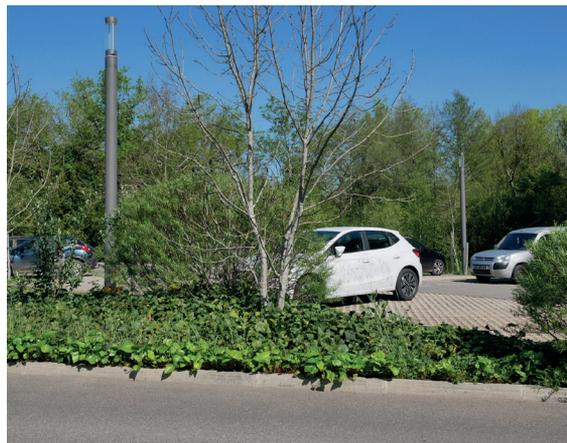
En cas d'engazonnement, un semis est effectué après la pose. Il peut être fait avant et après le vibrage et requalibrage afin de maximiser la reprise.



Retour d'expérience

Depuis la livraison du chantier en 2021, aucun entretien n'a été effectué sur le site.

La pose de ce revêtement est simple et ne prend que peu de temps.



Stationnements enherbés renforcés

Rignac

Contexte du projet

Ce lieu est une transition entre l'agglomération et le cadre rural, avec des prés et une zone humide en fond de terrain.

L'esprit rural était à conserver, dans le respect d'une structure bocagère très présente.

Deux paliers de stationnement sont créés dans la pente. Le premier accueille du stationnement public dont une aire d'accueil de camping-car.

Le second palier est dédié au parking annexe du village de vacances, entièrement piéton. La fréquentation faible dans l'année, mais intense en saison a été prise en compte.



Fiche technique : mélange terre-pierre ou herbe renforcée

Les mélanges terre-pierre sont un principe de revêtement du sol qui consiste à mélanger une fraction de pierres et une fraction de terre pour allier des fonctions de substrat pour plantations et support de voirie. Les proportions sont ajustées en fonction de la portance et de la capacité d'infiltration du sol.

Étapes de mise en œuvre

- Lit de pose :

Pose d'une couche de fondation variable de gravés sur une épaisseur de 30 à 50 cm.

- Finition :

Mélange terre-pierre d'une épaisseur de 20 cm. Ici, il est constitué de 60% de grave et 40% de terre végétale.

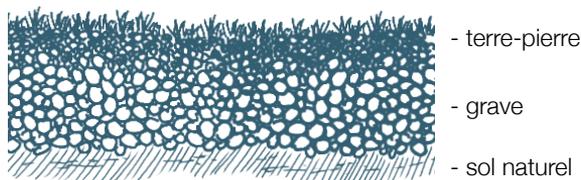
- Végétalisation :

Utiliser un semi de graminées et vivaces rustiques adaptées au piétinement et à la sécheresse.

Le choix des végétaux doit tenir compte du type de sol, du climat, de l'exposition ainsi que de l'usage du site.

- Plombage :

Arrosage du semis.



Retour d'expérience

Il faudra attendre la bonne installation des végétaux avant d'ouvrir au stationnement (au minimum deux tontes)

Pour éviter de sectoriser le stationnement et l'usure du revêtement, aucun marquage n'a été réalisé.



En résumé

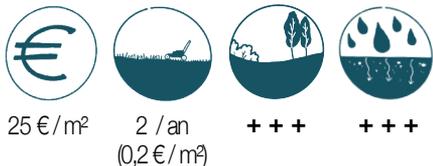
Gestion des eaux pluviales à la source :

- des économies à court et long terme
- un espace public de qualité
- polyvalence des usages



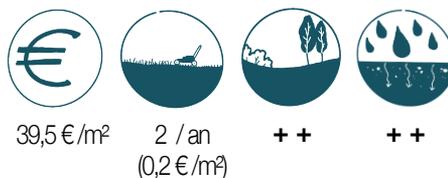
mélange terre-pierre

Idéal pour un stationnement de faible à moyenne fréquence. Préserve le cadre paysager et offre une diversité d'usages



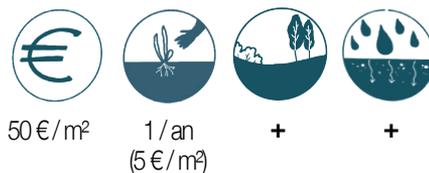
dalles alvéolées

Idéal pour un stationnement régulier. Forte résistance face au tassement et au cisaillement. Plus-value paysagère s'il est enherbé.



stabilisé

Idéal pour un stationnement régulier. Il reste moins perméable surtout lorsque qu'il est renforcé avec de la chaux.



D'autres exemples du département

Bournazel

Parking visiteur enherbé en mélange terre-pierre en limite de village



Mayran

Parking en pavé enherbé au cœur du village



Le C.A.U.E. vous conseille et vous accompagne

Le Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron accompagne les collectivités territoriales dans leurs démarches d'aménagement et de réhabilitation sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Toujours situé en amont du projet, le C.A.U.E. cadre la demande, enrichit la réflexion et oriente sur les choix d'aménagement de manière à prendre en compte tous les enjeux et points d'intérêts inhérents au périmètre et parti-pris du projet.

Pour aller plus loin dans vos réflexions et vous informer sur les actualités, vous pouvez consulter le site du C.A.U.E. de l'Aveyron ainsi que le site de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.